

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 22 (1881), p. 169-170

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1881\\_\\_22\\_\\_169\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__169_0)

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1881.

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 1881.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Bourdin.

M. le Secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 avril, dont la partie principale contient le compte rendu de la communication faite par M. Flechey, sur le mode de mutualité de la nouvelle Société de prévoyance des employés de l'État, ainsi que les observations que M. l'ingénieur Cheysson a présentées à ce sujet.

M. CHEYSSON, reprenant la question à son origine, lit un mémoire inédit sur les conditions auxquelles la Société devait satisfaire pour rester dans les saines règles de la mutualité, et l'assemblée décide que le résumé de ce travail sera substitué à l'analyse sommaire contenue dans le procès-verbal.

Le procès-verbal est adopté, avec cette modification.

M. le Président communique à la Société une lettre qui lui a été adressée par M. le ministre de l'instruction publique, par laquelle le ministre, tout en maintenant le principe de subventions à accorder aux sociétés savantes qui se font remarquer par l'importance de leurs travaux, invite ces sociétés à mettre à sa disposition un certain nombre d'exemplaires de leurs publications, afin de les distribuer aux sociétés de province, à titre d'encouragement.

M. ROBYNS fait observer à ce propos que la Société de statistique a répondu d'avance au désir du ministre, en lui adressant, chaque année, 25 exemplaires de son journal.

Les ouvrages ci-après sont déposés sur le bureau :

FRANCE. . . . . *Revue des travaux scientifiques*, publiée par le ministre de l'instruction publique (les 4 premiers fascicules).

ITALIE . . . . . *Annuaire statistique du royaume d'Italie*, pour l'année 1880.

PRUSSE. . . . . *Journal de statistique du bureau royal de Prusse* (1881, 1<sup>er</sup> trimestre)

SUISSE. . . . . *Journal de statistique de Suisse* (1880, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres).

M. BOURDIN offre à la Société, ainsi qu'aux divers membres présents, la brochure qu'il vient de publier sous le titre du *Domaine de la statistique*, où se trouve reproduit, avec quelque modification, le travail qu'il a fait insérer dans le numéro de mai de notre journal. Il serait heureux que la lecture de ce mémoire provoquât de la part des membres de la Société des observations dont il pourrait faire son profit.

Il donne ensuite la parole à M. T. Loua, qui lui a exprimé le désir de présenter à la Société 30 cartes figuratives manuscrites destinées à former un atlas graphique de la statistique de la France.

M. LOUA expose successivement les diverses planches qu'il décrit en peu de mots et dont il s'attache à faire comprendre la signification. On trouvera ci-après ce compte rendu.

Cette communication achevée, M. le Président adresse, au nom de la Société, ses félicitations à l'auteur.

La séance est levée à six heures et demie.

---